



MODÈLE DE RÉOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire autour d'actions structurantes et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Bas-Saint-Laurent sont parmi les plus persévérants au Québec, au secondaire, au collégial comme à l'université et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 12,2 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2009-2010 (14,1 % pour les garçons et 10,5 % pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé par le biais de COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est de plus en plus reconnue à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE le comité élargi COSMOSS persévérance Rimouski-Neigette/La Mitis organise Les Journées de la persévérance scolaire sur le thème « Un geste au quotidien qui nous implique tous », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés et organisations de la MRC de La Mitis et de la MRC Rimouski-Neigette;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU

De déclarer la 3^e semaine de février comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer COSMOSS de La Mitis et de Rimouski-Neigette comprenant l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution à la coordination de COSMOSS de notre MRC.